

L'équipe pluridisciplinaire de notre HAD

ES HAD Equipe salariée :

- Médecin praticien
- Cadre de service / Personnel administratif
- Infirmière de liaison / Infirmière coordinatrice
- Infirmière de soins
- Infirmière référente plaies et stomathérapie
- Aide-soignante / Auxiliaire de puériculture
- Pharmacien / Diététicienne
- Psychologue / Assistante sociale
- Kinésithérapeute / Ergothérapeute
- Psychomotricienne



Equipe libérale :

- Médecin traitant
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste
- Psychologue
- Réflexologue
- Sophrologue
- Diététicienne
- Activité Physique Adaptée

ES ELSAN

HAD PRIVÉE DE POITIERS

L'Hospitalisation à Domicile

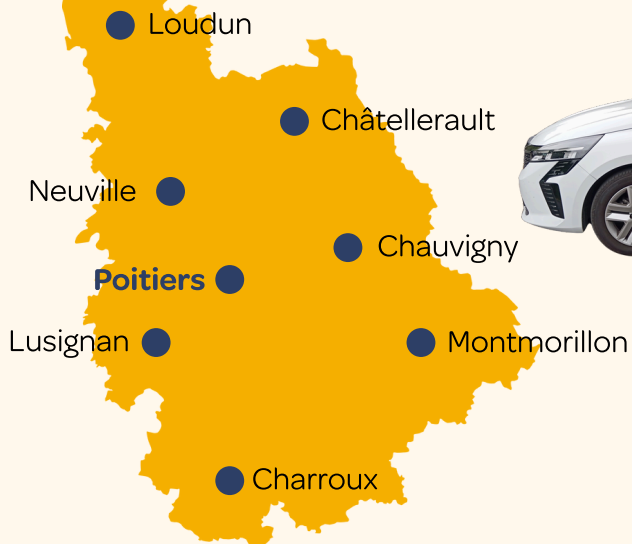
La sécurité de l'hôpital,
le confort du domicile

Accompagnement
Coordination
Qualité et sécurité des soins



Intervention sur tout le département 86

Votre interlocuteur privilégié :



Mai 2025

ASTREINTE 24H/24

POITIERS

05 49 42 26 17

had.accueil@elsan.care

Qu'est-ce que l'HAD ?

L'Hospitalisation À Domicile (HAD) est une modalité d'hospitalisation, offrant aux patients la possibilité de recevoir des soins médicaux et paramédicaux complexes et coordonnés, dans le confort de leur domicile, tout en garantissant un niveau de sécurité et de qualité équivalent à celui d'un séjour en établissement hospitalier.



Pour qui ?

L'HAD s'adresse à toute personne nécessitant des soins hospitaliers, mais pouvant être prise en charge à domicile. Cela inclut :

- **Adultes et enfants quel que soit l'âge nécessitant une hospitalisation prolongée ou des soins techniques complexes**
- Accompagnement en **Soins Palliatifs** et soins de confort dans votre lieu de vie
- Personnes souffrant de **maladies chroniques** (diabète, insuffisance cardiaque, etc.) nécessitant une surveillance médicale renforcée
- Patients **en postopératoire**
- Cas spécifiques : soins de **pansements complexes, nutrition artificielle** ou **traitements lourds** : antibiotiques intraveineux, **Ferinject®**, **Tysabri®**, transfusion sanguine, immunothérapie...



Pourquoi choisir l'HAD ?

L'HAD offre de nombreux **bénéfices** pour le patient, sa famille et le système de santé :

- **Un cadre de vie rassurant :**

Le patient reste chez lui, entouré de ses proches, ce qui favorise le bien-être et l'autonomie. Les proches jouent un rôle actif dans le processus de soins, renforçant l'accompagnement.

- **Un projet de soins personnalisé :**

Les soins sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque patient, avec un suivi coordonné et individualisé.

- **Une alternative sûre et efficace :**

L'HAD propose des soins aussi sécurisés et qualitatifs que dans un établissement hospitalier, tout en réduisant le risque d'infections nosocomiales.

- **Une approche globale et pluridisciplinaire :**

Une équipe de professionnels de santé (médecin, infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute, psychologue, assistante sociale, etc.) intervient en coordination pour une prise en charge personnalisée.

- **Une continuité des soins :**

Elle permet d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation conventionnelle, en assurant un relais fluide entre l'hôpital et le domicile 24h/24 et 7j/7.

- **Un coût maîtrisé :**

En tant qu'alternative à l'hospitalisation classique, l'HAD est souvent moins onéreuse, tout en optimisant les ressources du système de santé.

Quels sont les modes de prises en charge ?

L'HAD permet de réaliser à domicile une large gamme de soins médicaux et paramédicaux, équivalents à ceux pratiqués en milieu hospitalier :

- **Soins techniques complexes :**
Administration de traitements intraveineux (ex: antibiotiques,) nutrition parentérale et entérale, oxygénothérapie , transfusion sanguine
- **Soins infirmiers spécialisés :**
Pansements complexes, soins de stomathérapie, gestion de la douleur (Meopa, PCA...)
- **Accompagnement en soins palliatifs et fin de vie :**
Prise en charge des symptômes, accompagnement psychologique du patient et soutien des aidants, soins de support
- **Suivi paramédical :**
Kinésithérapie, ergothérapie, diététique , psychologue
- **Surveillance médicale renforcée :**
Médecins coordinateurs 24h24 pour ajustement des traitements et prévention des complications
- Prise en charge dans le contexte **ante et post partum**
- Prise en charge des **nouveaux nés à risque**

Quelles sont les modalités d'admission en HAD ?

1. Demande médicale :

Le médecin traitant ou hospitalier identifie la possibilité d'une prise en charge en HAD et contacte l'HAD par téléphone au 05 49 42 26 17 ou par mail had.accueil@elsan.care

2. Évaluation de faisabilité :

Une équipe de l'HAD évalue les besoins médicaux et les conditions du domicile pour une décision collégiale d'entrée ou de refus en HAD.

3. Mise en place des soins :

Élaboration d'un projet de soins personnalisé avec des interventions pluriprofessionnelles planifiées.

Chaque patient est au cœur
d'un accompagnement humain
et médicalisé adapté à ses
besoins.



La prise en charge des patients

